



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 1044

Texte de la question

M Michel Pericard appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le bouleversement des programmes d'histoire de première et de terminale des lycées, qui viennent d'être publiés au Bulletin officiel de l'Éducation nationale. En effet, la principale modification de cette nouvelle réforme du programme du baccalauréat concerne la suppression de l'étude de la Seconde Guerre mondiale, à partir de la session 1990. Ainsi les chapitres sur la Seconde Guerre mondiale sont relégués en fin de classe de première, à un moment où les élèves concentrent leur attention sur la préparation de l'épreuve de français. Il attire son attention sur la crainte des enseignants de voir bécotter l'étude de cette période de l'histoire et sur leur inquiétude devant les nouveaux programmes de terminale qui abordent la construction du monde contemporain, le monde actuel, et l'Histoire de la France depuis 1945, laquelle est délibérément remplacée dans un contexte planétaire qu'ils jugent inadapté à l'élève moyen de terminale. Il lui demande en conséquence s'il n'envisage pas opportun de réexaminer le contenu de ces programmes.

Texte de la réponse

Reponse. - Les programmes d'histoire-géographie, qui sont entrés en vigueur à la rentrée 1988 en première et s'appliqueront à la rentrée 1989 en terminale, font une large part à l'étude de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci figurera en effet au programme des deux dernières classes du second cycle : en classes de première, seront étudiées les grandes phases et les conditions du conflit ainsi que l'histoire de la France durant cette période ; en classe terminale, on insistera particulièrement sur le bilan de la guerre du point de vue notamment de ses conséquences politiques, matérielles et morales. Cette question pourra donc faire l'objet d'interrogations à l'examen du baccalauréat. La décision de faire étudier les grandes phases de la Seconde Guerre mondiale en première répond à un souci de rééquilibrage et d'allègement, les programmes actuels des classes terminales étant, de l'avis général, trop lourds, ce qui conduit bien souvent les enseignants à laisser de côté des aspects essentiels de l'histoire de nos sociétés contemporaines. Le ministre d'Etat souhaite que cette question fasse l'objet d'une étude approfondie. Aussi, les instructions officielles et les commentaires qui les accompagnent visent-ils à attirer l'attention des enseignants sur le nécessaire respect d'un équilibre entre les diverses questions au programme et, à cette fin, à les conduire à traiter l'intégralité du programme d'histoire de la classe de première. Une commission de réflexion sur l'enseignement de l'histoire, dont le président est M le professeur Philippe Joutard, doit se réunir prochainement. Cette commission aura pour objet, entre autres, de réfléchir sur les éclairages qu'il convient de donner aux questions figurant au programme de terminale ainsi que sur les modalités des aménagements à prévoir pour ce qui est de l'épreuve au baccalauréat. Il va de soi que sur ce dernier point toute éventuelle modification n'interviendra qu'au terme d'une large concertation.

Données clés

Auteur : [M. Pericard Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1044

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2228